

# N.135

Février 2019



vu à Saint Jean



info



Agenda culturel

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



CENTRE AQUATIQUE



SALLE DES FÊTES



Un budget  
2019  
volontariste et  
responsable

MAISON DE SANTÉ



MÉDIATHÈQUE





## 2 Vu à Saint Jean

## 4 L'info

Le prix de l'innovation territoriale décerné à la ville

## 5 Le dossier

Budget 2019

## 15 L'agenda culturel

Directeur de la publication :  
**Christophe Chaillou**

Rédaction et coordination :  
**Nathalie Bruant - Bertrand Caillard**

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle**

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** :  
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 71 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

Courriel : [communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).



Vu à Saint-Jean

### REPAS DE NOUVEL AN POUR 700 SENIORS

C'est dans un gymnase Maurice-Millet « métamorphosé » que la Ville et le Centre communal d'action sociale ont organisé, **le 20 janvier**, le repas du Nouvel an à destination des aînés de la commune. Cinq cents seniors de plus de 70 ans ont ainsi été invités autour d'une bonne table, se sont retrouvés en toute convivialité en présence du conseiller départemental-maire, d'Hélène Lorme, conseillère départementale et de membres de la municipalité, et ont profité de l'ambiance musicale de l'association « Du vent dans les sax ». Les vestiaires étaient tenus par de jeunes bénéficiaires du dispositif « bourse au permis de conduire ». Le matin, 200 paniers-repas ont été distribués aux aînés se trouvant dans l'empêchement de se déplacer.



### UN ACACIA ROSE AUX DOMINICAINES

À l'occasion de la Journée de l'arbre, un acacia rose (robinia margaretta) a été planté, **le 9 janvier**, au parc des Dominicaines par les jeunes du Conseil Stéoruellan des enfants (CSE) et les agents du Pôle espaces verts. Une plantation en présence de Kadéjat Dahou, Adjointe au Maire en charge du développement durable, de Claude Rina-Basilio, conseiller municipal en charge du suivi du CSE et de l'animatrice des jeunes.

### ANTOINE VOLODINE, INVITÉ VEDETTE À LA MÉDIATHÈQUE

La venue de l'Orléanais Antoine Volodine, **le 25 janvier** à la médiathèque Anna-Marly a constitué un réel événement culturel. Et la Ville tenait à lui réserver un accueil particulier. Ainsi, alors que l'écrivain, Prix Médicis en 2014, est venu à la rencontre des lecteurs pour dialoguer sur son dernier ouvrage « Frères sorcières », l'équipe de la Médiathèque lui a dévoilé l'exposition que la Ville a créée à son intention : « Antoine Volodine et le Post-exotisme ». Une exposition consacrée à l'œuvre « multi-facettes » de l'écrivain, réalisée avec le soutien du service communication et visible jusqu'au 16 février. Une œuvre de première importance pour celui que le journal « Le Monde » considère comme « le chaman de la littérature française ».



### DONS DE LIVRES ET CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE

**Le 19 janvier**, deux conventions ont été signées entre la Ville et des associations caritatives, à la médiathèque Anna-Marly. Une première action a débouché sur le **don de livres**, retirés des fonds de la médiathèque municipale, aux enfants du village de Kahra dans la région algérienne de Kabylie. La convention a été signée par Marceau Villaret, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, en charge de la culture et des solidarités et Ali Ikeroutène, Président de l'association « Des livres pour Kahra ». La seconde convention concerne l'hébergement d'une jeune Britannique Phoebe Oakenfold, en service volontaire européen à la **Croix Rouge française** à Saint Jean le Blanc. En octobre 2018, la Ville a créé la Maison des volontaires afin de faciliter la mobilité, l'hébergement et l'intégration des jeunes volontaires étrangers en service civique dans la métropole. La convention a été paraphée par le Maire Christophe Chaillou et Vincent Posada, Prédisent-délégué de la Croix Rouge Centre Val de Loire.



### VŒUX 2019 : « SAINT JEAN DE LA RUELLE, UNE COMMUNE RÉSOLUMENT ENGAGÉE »

Avec plus de 600 personnes, c'est dans une salle comble qu'a eu lieu, **le 17 janvier**, la cérémonie des vœux du Maire, Christophe Chaillou, entouré de l'équipe municipale, au gymnase Maurice-Millet (compte tenu de la fermeture de la salle des fêtes). De nombreux invités parmi lesquels, de nombreux habitants, des parlementaires et des élus des villes voisines, les partenaires, associations, entreprises de la Ville, ainsi que le personnel municipal. Au travers **d'un discours résolument engagé**, au cours duquel il a tenu à rappeler la place première des élus locaux et des services municipaux comme interlocuteurs privilégiés des citoyens, le Maire a repris les nombreuses réalisations et projets, mais également les temps forts emblématiques de l'action collective stéoruellane : l'ouverture prochaine de la maison de santé, la poursuite de la restructuration de la salle des fêtes, les nouveaux équipements du stade Paul-Bert, le centenaire du 11-Novembre 1918... Christophe Chaillou a rappelé que bien avant l'idée de « grand débat national », Saint Jean de la Ruelle a consacré de nombreux temps de concertation avec les habitants en 2018 (« Parlons Bilan, parlons projets », « Parlons jeunesse », « Parlons quartier », des ateliers urbains sur certains projets de la Ville, des échanges fructueux lors de la Consultation citoyenne sur l'Europe...). Cette cérémonie s'est poursuivie autour du verre de la fraternité et dans une ambiance musicale.

## LE GRAND DÉBAT NATIONAL À SAINT JEAN DE LA RUELLE SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 À 10H

AUDITORIUM DE LA MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE - 29 RUE BERNARD MILLION.

À l'initiative du Président de la République, l'État a engagé un « Grand débat national » autour de quatre thématiques : Fiscalité et dépense publique - transition écologique - démocratie et citoyenneté - organisation de l'État et des services publics. Il s'agit d'un débat organisé par l'État, sur des questions qui relèvent essentiellement de sa responsabilité.

Cependant, face à la crise qui secoue nos pays et ses institutions, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle, très attachée au dialogue et la concertation avec les citoyens, a décidé, avec responsabilité, d'y contribuer en facilitant l'organisation à Saint Jean de la Ruelle du débat citoyen, notamment en mettant à disposition des locaux municipaux. Cet échange se tiendra le 9 février à partir de 10 heures à la Maison de la Musique et de la Danse

À la demande du maire, l'animation et la modération du débat seront assurées par un représentant proposé par la Préfecture du Loiret et la restitution des échanges sera transmise à la plate-forme nationale.

Les élu-e-s de Saint Jean de la Ruelle y contribueront mais avec une vision très claire de ce qui relève de la responsabilité d'une commune et ce qui relève d'autres institutions et notamment de l'État.

### UN CAHIER CITOYEN À LA MÉDIATHEQUE, POUR RECUEILLIR LA PAROLE DES CONCITOYENS

En parallèle, la possibilité est donnée à tous les habitants qui le souhaitent, de déposer leurs contributions sur des cahiers mis à disposition à l'accueil de la Médiathèque de Saint Jean de la Ruelle et qui sera transmis à la Mission du grand débat national.





## INITIATIVES LOCALES

## Le prix de l'innovation territoriale décerné à la ville

La ville de Saint Jean de la Ruelle a reçu, le **26 janvier** le « Prix de l'innovation territoriale du Loiret 2019 » pour les Assises de la Jeunesse qu'elle a organisées en octobre 2018. Ce prix, décerné par le Département, met à l'honneur des exemples concrets et réussis d'initiatives locales innovantes, portées par tous types d'acteurs, publics ou privés, et au service des territoires et usagers loirétains. Le prix a été remis à Christophe Chaillou et Nathalie Hameau, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse, par Gérard Larcher, Président du Sénat, en présence de Marc Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret, lors de la rencontre annuelle des Maires du Loiret.

### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'article 32 du règlement du conseil municipal prévoit, pour chaque élu de l'opposition le droit de disposer d'un encart de 850 signes dans Les Nouvelles. Ce droit, nous tenons à en bénéficier même si parfois le journal, tardant à paraître, rend nos propos obsolètes, sans parler des délais très courts pour le dépôt des textes. Ce droit nous permet de vous informer. Que s'est-il passé depuis le numéro 134 que vous avez très récemment reçu ou trouvé lors de vœux le 17 janvier... En décembre, nous avons voté contre le budget principal, le maire devenu Macron compatible (appel par lettre à voter pour ce dernier et pour sa candidate à la législative de la 2<sup>ème</sup> circonscription) trouvait 'normal' la diminution de la DGF pour 2019. Se référant aux chiffres officiels, nous soulignons la baisse du nombre de stéoruellans, 16 298 en 2018 contre 16 680 en 2011. Notre commune rétrogradée à la 6<sup>ème</sup> place du département derrière Saran est devenue moins attractive. Que devons-nous en conclure ? N'est-ce pas de sa responsabilité ? Lors des vœux, nous fûmes étonnés d'entendre le maire s'exprimer contre le président ; il s'estimait, sans le nommer, avoir été "insulté" par celui-ci. La Rep n'a pas tout relaté... À la date du 28 janvier, nous ignorons quand et où se tiendra un "grand débat", où seront des "cahiers de doléances". Rappelons que, déjà en 2014, nous souhaitions des référendums communaux sur les sujets concernant les stéoruellans comme, vente du patrimoine, déplacement du monument aux morts, terrain synthétique à Paul Bert, rénovation de la salle des fêtes, aménagement du site Renault, future maison de Petite Enfance... Quoiqu'il en soit, quelques idées seront sur le blog "échos de saint jean de la ruelle", afin de vous aider à contribuer au "grand débat". Soyons positifs. Bien que nous n'en connaissions pas le coût, nous sommes satisfaits de l'achat de la moquette qui protège le sol du gymnase lors des vœux et du repas des anciens. Cet investissement sera amorti compte tenu du retard des travaux à la salle des fêtes...

Claude HUYGHUES DES ETAGES - Philippe VOISIN  
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

## RENTÉE SCOLAIRE 2019-2020 : PENSEZ AUX PRÉINSCRIPTIONS

Les préinscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2019-2020 seront prises en mairie **du 12 mars au 27 mars 2019**.

### LES ENFANTS CONCERNÉS

- Première entrée en maternelle pour les enfants nés en 2016
- Nouveaux Stéoruellans ➤ Les enfants qui changent de groupe scolaire suite à un déménagement.

### LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SE DÉROULENT EN DEUX TEMPS :

1. Se présenter en mairie, au rez-de-chaussée, à l'accueil du Pôle Éducation pour la préinscription scolaire.
2. Puis, auprès du(de la) directeur(rice) de l'école de secteur.

Pour les élèves qui passent de la grande section de maternelle au CP, les parents doivent se présenter directement auprès du(de la) directeur(ice) de l'école élémentaire de leur périmètre scolaire sans passer par le Pôle éducation.

Les dérogations accordées pour le cycle maternel doivent faire l'objet d'une nouvelle demande pour l'élémentaire.

### PRÉINSCRIPTION EN MAIRIE AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h.
- Les samedis de 9h à 12h.
- En cas d'affluence, il vous sera proposé un rendez-vous.

### MERCI DE VOUS MUNIR

- D'un justificatif de votre domicile (moins de 3 mois),
- Du livret de famille,
- Du carnet de santé de l'enfant.

Renseignements et rendez-vous : Pôle Éducation  
Tél : 02 38 79 33 55 - 02 38 79 33 51  
Courriel : [enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr)  
[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



# Budget 2019

## UN BUDGET POUR MENER À BIEN LES PROJETS AU SERVICE DES STÉORUELLANS

### CHÈRE MADAME, CHER MONSIEUR,

C'est un **budget 2019 responsable** qui a été adopté le 21 décembre 2018. La municipalité s'y était engagée et, pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, les **taux d'impôts et de fiscalité n'augmenteront pas** pour les stéoruellans, tout en préservant les services à la population.

Dans un contexte national incertain, la municipalité, attentive au pouvoir d'achat des citoyens, a décidé le **gel des tarifs des services publics essentiels pour les citoyens de la commune**. Pas de hausse donc pour le prix de la cantine, le foyer club du Clos de la Jeunette, les animations dans les accueils de loisirs. Nous avons également décidé la baisse de tarifs au centre aquatique et de fixer l'entrée à 1 euro le mercredi après-midi pour les Stéoruellans. La ville maintient la gratuité à la médiathèque et l'ouverture dominicale qui connaissent un grand succès. Ce budget est marqué par la revalorisation de la part de la ville dans les caisses de coopérative scolaire et par l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux classes de découverte.

Grâce aux efforts de maîtrise des dépenses, le budget de fonctionnement est stable et je tiens à souligner le niveau historiquement faible de notre endettement.

La situation financière de la ville permet à la municipalité, conformément à ses engagements, de voter un **budget 2019 volontariste** et de concrétiser les projets importants. 2019 verra ainsi l'ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire et la poursuite des travaux de la salle des fêtes, afin que la ville soit dotée en 2020 d'un bel équipement moderne et fonctionnel pour tous. Nous continuerons à refaçonner le centre-ville en concertation avec les habitants, à réaliser des travaux de modernisation dans les écoles et les équipements publics, à développer l'accessibilité des bâtiments publics, à investir dans les équipements de proximité. L'État (ANRU) a validé le grand projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises dont la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin constitue un point fort et qui contribue à préfigurer la ville de demain.

La Métropole réalisera par ailleurs un important programme de rénovation de la voirie et ce dans plusieurs quartiers de notre ville.

C'est donc avec conviction et responsabilité que nous avons adopté ce budget dont nous vous présentons les points forts.

Votre Maire  
Christophe CHAILLOU.

**LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2019 S'ÉLÈVE À 22 329 MILLIONS D'EUROS, CONTRE 22 453 MILLIONS D'EUROS EN 2018. IL COMPORTE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU, AVEC 2 810 000 EUROS DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT. CE BUDGET PRIMITIF 2019 A ÉTÉ VOTÉ LE 21 DÉCEMBRE 2018, EN CONSEIL MUNICIPAL, PAR 28 VOIX POUR, 2 CONTRE ET 2 ABSTENTIONS.**

Le budget, équilibré, afin permet de garantir l'exercice des missions du service public, de mener à bien les projets actuels de la collectivité et de préparer les grands chantiers d'avenir. Les projets 2019 seront ainsi réalisés sans qu'il soit procédé à une augmentation des taux d'imposition, et ce pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, avec un recours à l'emprunt strictement limité. Il convient de noter que la ville a des finances saines, sans emprunt toxique.

L'année 2019 sera marquée par l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, au nord, qui permettra de conforter la démographie médicale sur le territoire de la ville. Une réflexion est par ailleurs lancée sur la création d'une structure de santé au sud. Parmi les projets phares de la mandature, la restructuration de la salle des fêtes se poursuivra, dans une perspective d'amélioration fonctionnelle et de performance énergétique. Enfin, de nouveaux chantiers d'avenir entreront en phase de préfiguration à travers des études concernant la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin et la construction d'un équipement « petite enfance » au centre-ville.



## VALORISER LES INFRASTRUCTURES DE SPORT ET DE LOISIRS

➔ **200 000 €** seront inscrits pour renforcer l'attractivité du centre aquatique au travers de la création d'une aire de jeux d'eau extérieurs.

➔ **50 000 €** permettront de moderniser l'éclairage des gymnases Maurice Millet et des Trois Fontaines.

### RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

**MERCREDI 27 FÉVRIER 18H30**

Salle des Corbolottes - Rue Charles de Gaulle

## UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE ET RESPECTUEUSE DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

Des mesures spécifiques permettront de favoriser le pouvoir d'achat des ménages stéoruellans :

- Pas d'augmentation des tarifs de la restauration et de l'animation.
- Diminution des tarifs du centre aquatique pour les Stéoruellans (de 5,7 à 5 € en période rouge, séances à 1 € le mercredi après midi.
- Reconduction de la gratuité d'accès à la médiathèque pour tous.
- Pour les autres tarifs des services publics locaux : hausse moyenne de 1,5% afin de prendre en compte l'inflation prévisionnelle.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS 1 647 485 €

- ▶ Centre communal d'action sociale : 1 400 000 €
- ▶ Associations diverses : Amicale de la Fête et des Loisirs : 1 200 € • Comité d'entraide du personnel : 68 000 € • Comité de jumelage : 4 500 € • Secours populaire français : 1 000 € • Secours Catholique Français : 500 € • Amicale des seniors : 3 000 € • Artistes stéoruellans : 1 500 €
- ▶ Associations sportives : Football Club Olympique (FCO) : 72 000 € • Alerte Saint Jean : 40 000 € • Ping Saint Jean 45 : 21 000 € • Club nautique Saint Jean : 15 000 € • Basket Club : 2 750 € • Tennis Club Saint Jean : 5 800 € • Judo Club : 5 300 € • Club d'escrime stéoruellan : 7 700 € • Roller Olympique Club Stéoruellan : 3 800 € • Triton's Club : 1 800 € • Alliance Canoë-kayak (ACKVL) : 1 500 € • Rising Boxe Education : 1 300 € • Saint Jean de la Ruelle-Cyclisme : 1 000 € • Amicale Pétanque Stéoruellante : 900 € • Aïkido Club : 800 €

600 000 €

## REFAÇONNER LE CENTRE VILLE EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

L'ambition est de conforter l'attractivité et accompagner le dynamisme du centre ville. Après une première étape en 2018 de création de la place Stéphane-Hessel sur laquelle a été transféré le monument aux Morts, l'objectif pour 2019 est de préparer l'aménagement du square Jules-Ferry et la requalification du parvis de l'Hôtel de ville. La Métropole assurera la réfection de l'avenue François Pavard.



## OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

L'ouverture à l'automne de la MSP, dont la 1<sup>re</sup> pierre a été posée à l'automne 2018, va permettre de maintenir et améliorer l'offre de santé dans la commune. Le coût de l'opération s'élève à 1 375 000 €. La MSP est financée avec le soutien de l'État (CPER) pour 300 000 €, de la Région Centre Val de Loire pour 300 000 € et de l'État à travers le Fonds de compensation de la TVA (150 000 €). Par ailleurs, une réflexion est lancée sur la création d'un centre de santé au sud de la commune. Des contacts sont intervenus avec les partenaires potentiels de ce projet.



100 000 €

## DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

La ville poursuit les engagements pris en matière d'accessibilité. Les équipements concernés en 2019 seront :

- Les locaux annexes de la Maison pour tous sud Rol-Tanguy.
- La Maison de la musique et de la danse.
- L'école élémentaire Jules-Lenormand ainsi que le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs.
- Le centre technique municipal.
- La salle d'escrime.



310 000 €

## POURSUIVRE L'EFFORT DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 125 000 € pour l'école élémentaire Paul Bert.
- 85 000 € de travaux dans diverses écoles.
- 45 000 € pour achever la modernisation de l'école Jules Lenormand.
- 40 000 € pour les aires de jeux extérieurs dans les écoles.
- 15 000 € pour l'acquisition de vidéo projecteurs interactifs et de matériel informatique.



350 000 €

## POURSUIVRE LA RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les travaux sont engagés pour une ouverture prévue fin 2020. Le montant des travaux s'élève à 6 millions d'euros. Financé avec le soutien du Conseil Départemental (775 000 €), de la Région dans le cadre du CRST (600 000 €) et de l'État (350 000 €). Ces crédits, inscrits pour l'essentiel en 2018, sont complétés de 350 000 €. Les marchés ont en quasi-totalité été attribués essentiellement à des entreprises de la Métropole, dont plusieurs de Saint Jean de la Ruelle.

## PRÉFIGURER LA VILLE DE DEMAIN

→ L'année 2019 débute par la validation attendue, par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) du projet de rénovation urbaine pour le quartier des Chaises. Ce projet comporte de nombreux aspects et notamment la réhabilitation de 280 logements et la démolition de 126 logements.

La ville sera partie prenante à cette opération ambitieuse préparée depuis plusieurs mois, en concertation avec les habitants.

L'objectif sera de lancer dès 2019 une étude de programmation pour la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin : 50 000 €.

→ Conformément aux engagements de la Municipalité, une étude de programmation visant à la réalisation d'un équipement petite enfance au centre ville sera lancée en 2019 (50 000 €)



Photo Jean Puyo

## UN PROGRAMME DE VOIRIE PORTÉ PAR LA MÉTROPOLE

Un programme de voirie important sera mis en oeuvre par la Métropole sur proposition et conformément aux engagements de la municipalité :

- Réfection de la rue des Petits Osiers.
- Poursuite des travaux de la rue Gambetta.
- Réfection de la rue Croix Fauchet.
- Réalisation de la contre-allée Avenue Pierre Mendès France.
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (Petit Clos des Chaises).
- Réalisation de la contre-allée Avenue Pierre Mendès France.
- Parc d'activité ADELIS : la Métropole engage une étude en liaison étroite avec les entreprises.



## INVESTIR DANS LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE PROXIMITÉ

- Suite aux rencontres « Parlons quartier » La ville poursuivra le programme d'installation et de réfection des espaces de jeux extérieurs (place Amposta) : 35 000 €.
  - L'aménagement des espaces extérieurs communaux (20 000 €).
  - La ville continuera de répondre aux demandes d'animations lumineuses : 15 000 €.
- Afin de garantir la tranquillité des citoyens, le déploiement de la vidéo protection se poursuit notamment aux abords de l'arrêt de tramway « Trois Fontaines » : 15 000 €. La ville disposera désormais de 34 caméras fixes et une caméra mobile.



## LE CAMPING MUNICIPAL

L'ouverture du camping municipal s'effectue sur les deux mois d'été. Le personnel intervenant sur le camping est mis à disposition par la ville. Le seuil de la franchise en base de TVA ayant été franchi en 2018, le budget camping sera assujéti à TVA en 2019.

Les travaux d'investissement concernent l'amélioration du bâtiment d'accueil, la pose de clôtures et l'acquisition de vélos. Un emprunt d'équilibre de 29 000 € est inscrit et sera diminué après la reprise des résultats 2018, au regard du coût réel des travaux.

Le camping qui a reçu le label « Loire à vélo » sera équipé pour l'accueil de cyclo-touristes.



# AGENDA CULTUREL

5 > 23  
mars

## EXPOSITION « LES FEMMES DANS LA CRÉATION MUSICALE »

Archives de la SACEM  
Médiathèque Anna-Marly - Entrée libre

Samedi  
9 mars  
15h

## LIZ VAN DEUQ EN CONCERT

Médiathèque Anna-Marly - Entrée libre



20-23-27  
mars

## TILOU TILOU

Marionnettes tout public - Cie Théâtre Exobus  
À partir de 5 ans - Durée 45 mn - Entrée libre

Mercredi 20 mars > 14 h 30 > Bibliothèque du Chat Perché  
Samedi 23 mars > 15 h 30 > Médiathèque Anna Marly  
Mercredi 27 mars > 15 h 30 > Bibliothèque Colette Vivier



Le petit chien Tilou se retrouve seul dans une ville étrangère après avoir tout perdu. Sous la protection discrète d'une chienne SDF, il part à la découverte de ce nouvel univers dans lequel il va être rejeté avec méfiance ou accueilli avec maladresse... Qui l'acceptera tel qu'il est et lui permettra de reconstruire sa vie ? Madame De Courtebride au désir de reconnaissance ? Monsieur Ernest à la mémoire vacillante ? La jeune Elodie à l'étrange solitude ?...

Avec humour, tendresse et poésie, l'histoire de Tilou questionne enfants et adultes sur la façon d'accueillir l'autre, l'étranger.

Samedi  
23 mars  
20h30

## CAMICELA / CLASSE DE CORDES DU CONSERVATOIRE

Chanson - Dans le cadre de Festiv'Elles

Maison de la Musique et de la Danse

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €

Camicela, chanteuse et violoncelliste, dévoile sa vision de l'amour et des relations humaines dans un univers intime, profond et sincère. À elle seule, ils sont pleins. Pas un orchestre philharmonique, plutôt un orchestre de chambre. Une chambre que la jeune artiste va ouvrir, justement, confiant au public ses histoires d'amour, ses secrets d'alcôve. Avec des mélodies mêlant légèreté et puissance, et une voix parfois douce, parfois déchirée, Camicela compose avec ses tripes et se livre sans détours. Aussi fragile qu'une brindille, sa voix vient s'envelopper dans des mélodies synthétiques, modernes et cousues sur mesure. Après avoir joué dans des groupes comme Cabadzi puis Chapelier Fou, la jeune femme se livre désormais seule sur scène.

Première partie assurée par la classe de cordes du conservatoire.



Vendredi  
5 avril

## SAPRITCH : T'AS VU C'QUE T'ÉCOUTES

Stand up - One man conf'

14h30 (scolaires) - 20h30 (familial)

Maison de la Musique et de la Danse

Tarif scolaire : 2€ - Tarif plein : 10€ - Tarif réduit : 6 €

Hilarant, dynamique et instructif, voilà qui pourrait résumer cette vraie fausse conférence délirante sur l'histoire des musiques actuelles. Armé de sa guitare, de boîtes à rythmes, de vidéos et d'extraits musicaux, Alan Lemesle, alias Sapritch, nous transmet sa vision de l'évolution du monde musical, des années 30 à nos jours. De Robert Johnson à Despacito, il déconstruit avec soin, force et mauvaise foi les évolutions des genres musicaux dans un show endiablé, drôle et très dynamique.



## CARNAVAL

Samedi 30 mars  
à partir de 14h30

